



Objectif : 10 000 tonnes envoyées au Centre de Valorisation Énergétique en 2008, **9 800 tonnes en 2009 !**

Le challenge est de **jeter moins**. Alors, ensemble réussissons le pari de diminuer de **2 %** nos tonnages envoyés au Centre de Valorisation Énergétique.

Les déchets, leur gestion, le coût du traitement **coûtent de plus en plus cher**.

Le Grenelle de l'Environnement, le développement durable invitent à réduire les déchets.

En faisant les bons gestes à l'achat, en triant bien les emballages et les journaux/magazines, en compostant les restes de légumes, fruits, épluchures, en rapportant à la déchetterie ou au magasin, les piles, les vieux appareils électriques, il est possible de contribuer au développement durable et de préserver les ressources naturelles.

Quelques définitions :

- **le recyclage**, procédé qui consiste à réutiliser totalement ou en partie les matériaux qui composent un produit en fin de vie, pour fabriquer de nouveaux produits.
- **le réemploi** (recyclerie), c'est donner une seconde vie aux objets dont on ne se sert plus.
- **la réutilisation** consiste à utiliser un matériau récupéré pour un usage différent de son premier emploi. De nouveaux objets peuvent être confectionnés à partir de pièces ou de fonctions récupérées : jouets, outils, artisanat, accessoires, matériel pour la construction, etc.
- **le compostage** : décomposition de la matière organique sous l'action des bactéries présentes : obtention de compost.

Aujourd'hui, chacun de nous jette 6 kg de déchets par semaine qui sont brûlés au Centre de Valorisation Énergétique de Villers St Paul. Il est possible de jeter moins.

## Comment bien trier et réduire le poids des déchets à brûler ?

Les emballages : dans le sac ou le bac **JAUNE**



cartons à plat s'ils ont en grande quantité

Les journaux / magazines : dans le sac ou le bac **BLEU**



### Où ça va?

Tout ce qui est recyclable va au Centre de tri de Villers St Paul et est envoyé dans les usines de fabrication :

Acier : ARCELOR  
Aluminium : AFFIMET

Emballages Plastiques : SITA  
Journaux/Magazines : NORSKE SKOG

Carton : OTOR Négoce Picardie  
Briques alimentaires : DHP

### Les autres déchets

Appareils à pile ou à prise

Piles : les 3/4 des piles finissent à la poubelle et polluent la filière. Elles doivent être rapportées dans les magasins de vente. Attention ! Bien trier piles classiques et piles boutons !

Pour bien faire : choisir des piles rechargeables.

# Triez bien ! Triez malin !

## Le verre

Le verre est à apporter en apport volontaire dans les bennes à verre présentes sur la commune.

Ne pas mettre de la vaisselle, des plats en pyrex, vitro-céramique, ampoules, vases...



## Faire du compost

Afin d'alléger votre poubelle, vous pouvez faire du compost en tas ou dans un composteur avec les déchets suivants : épluchures de fruits, de légumes, marc de café, serviette en papier, coquilles d'œuf, tonte de pelouse, feuilles, fleurs fanées ou séchées. Cela permet de retirer 1 kg par jour.

**Une nouvelle opération de vente de composteurs est prévue courant 2009.**

A mettre dans la poubelle "Ordures Ménagères"  
(ne pas trier)



- les blisters (emballages de journaux, magazines...)
- papiers lacérés, passés au destructeur (en bandelettes)
- les post-it

Et les déchets dangereux?



Ils sont à porter à la déchetterie du réseau Verdi et à remettre au gardien.

## Les bons gestes d'achat

A la maison

- Réparez avant de jeter (recollez des objets cassés, ressemez vos chaussures...),
- Donnez une seconde vie à vos vêtements, chaussures, jouets, meubles... en les donnant à la recyclerie du Pays Noyonnais,
- Compostez vos déchets de jardin et de cuisine afin d'obtenir un engrais gratuit et naturel.

Pendant vos courses

- Choisissez des produits sans emballages inutiles : achetez en vrac (thé, fruits, légumes, fromage...), utilisez des éco-recharges
- Achetez des produits durables : piles rechargeables, ampoules basse consommation, jouets en bois....,
- Utilisez des cabas et sacs réutilisables pour faire toutes vos courses,
- Evitez les produits à usage unique : lingettes, mouchoirs en papier, rasoirs jetables....,
- Comparez et choisissez les appareils à faible consommation d'énergie (classe A recommandée).

Des numéros sont mis à votre disposition pour tout renseignement concernant vos déchets ménagers :

**Tri : 03 44 09 60 55**

ainsi qu'un numéro vert : **0800 60 20 02**  
(du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h 00)

**Recyclerie : 03 44 09 70 30**

**Problème Déchetterie : 03 44 38 29 00**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants : [smvo@smvo.fr](mailto:smvo@smvo.fr)  
[Ecoemballages.fr](http://Ecoemballages.fr)—[ademe.fr](http://ademe.fr)—[çachauffe.fr](http://çachauffe.fr)—[fne.asso.fr](http://fne.asso.fr)—[produitsrecycles.com](http://produitsrecycles.com)

**Nous vous remercions de votre engagement et de votre contribution pour un environnement meilleur.**